

Inégalités sociales d'éducation - Aller plus loin

L'impact des inégalités sociales sur l'éducation est souvent sous-estimé. Pourtant, les sociologues s'accordent sur le fait que les élèves à faible capital économique et culturel ont davantage de difficultés scolaires que les autres, ce qui affecte leur mobilité sociale et les rend aussi plus enclins au décrochage scolaire. Le Luxembourg n'échappe pas à cette donne : au Grand-Duché aussi, **plus on vient d'un milieu défavorisé, moins on a de chances de réussir**. C'est ce qu'a également pointé la Commission européenne dans son « rapport de suivi de l'éducation et de la formation » publié en décembre 2016, soulignant par ailleurs que « la probabilité de redoubler est près de 50 % plus élevée pour un élève portugais que pour un élève luxembourgeois aux notes scolaires similaires ». Et d'indiquer que les élèves issus de familles dans lesquelles une autre langue que le luxembourgeois est parlée, étaient plus susceptibles d'être à la traîne dans toutes les matières et d'être orientés vers la filière technique de l'enseignement secondaire.

Le changement de dénomination qu'apporte la réforme des Lycées qui vient d'être adoptée à la Chambre des députés n'est pas prêt de changer ces différences d'orientation. Plus globalement, si elle introduit un ensemble de mesures d'appui et d'encadrement pour soutenir les élèves en difficulté, celle-ci **n'offre toutefois pas un cadre d'approche national en vue de lutter contre les inégalités sociales liées à l'éducation**. Elle ne répond plus particulièrement pas suffisamment aux conséquences liées à la **gentrification** qui s'est produite - et est encore en train de se produire - à l'échelle infra-urbaine, urbaine, régionale et nationale du pays. En effet, suite à la forte grimpée des prix du logement au Luxembourg, de plus en plus de personnes à revenu modeste se concentrent, à l'échelle urbaine, dans certains quartiers, et à l'échelle nationale, dans certaines villes et villages où les prix sont les plus bas, notamment au nord et à l'est du pays.

Dans une résolution adoptée lors de son congrès le 4 mars, le CSJ a plaidé pour le lancement **d'une étude sur la gentrification au Luxembourg**, réalisée par des chercheurs spécialisés en géographie, en approche sociale de la santé et en droit du logement, pour connaître l'ampleur du phénomène. **Une meilleure connaissance de la structure sociale dans notre pays permettrait en effet de mettre en place des politiques sociales et d'éducation plus ciblées pour lutter contre les inégalités sociales liées à l'éducation et contre le décrochage scolaire**. Les Lycées, mais surtout les écoles fondamentales¹ se situant dans des quartiers, des communes ou des régions à plus forte concentration de citoyens à faible capital culturel, économique ou social, pourraient en réponse se voir attribuer **des moyens meilleurs², plus efficaces, plus adaptés et plus systématiques** pour parvenir à contrecarrer les difficultés de nombreux élèves, pouvant être mis en œuvre par les ministères compétents en concertation avec les communes et les offices sociaux régionaux concernés. **L'étude de l'environnement social des écoles et Lycées doit permettre de mieux cibler les établissements les plus ségrégués à travers une véritable politique volontariste de mixité et**

¹ Où le plus souvent, les inégalités de l'éducation germent

² Allant au-delà des mesures de contingent



Proposition de résolution du Comité national du CSJ

d'inclusion sociales. Sans cela, toute réforme, toutes les politiques éducatives et les budgets afférents resteront très peu efficaces.

Adopté au Congrès national du CSJ 2018 à Walferdange